

La hauteur des pieds-droits BE (Fig. 22), comme la largeur de chaque trumeau EF , est égale à l'hypoténuse CB du triangle générateur ou modulaire.

La hauteur des parois verticales FH est équivalente à la largeur de l'arcature EG augmentée de celle d'un trumeau $EF = KG$, tandis que la base de la coupole est située à une distance verticale du sol FM égale au côté KF de la pièce. On

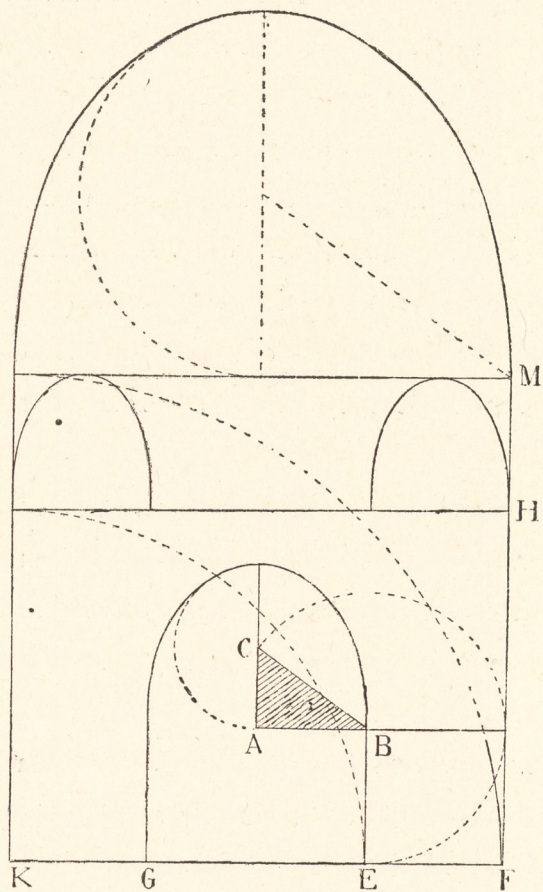


Fig. 22. — Coupe transversale de la salle B, pl. III (Épure de construction).

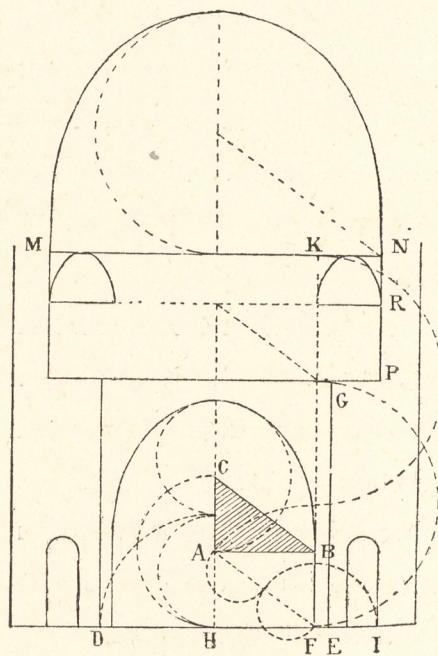


Fig. 23. — Coupe transversale de la salle C, pl. III (Épure de construction).

retrouve ainsi dans la hauteur des pendentifs $HM = EF$ l'hypoténuse $CB = EF$ du triangle modulaire. La flèche de la coupole et celle des grands arcs sont naturellement à leur portée respective comme 3 est à 4.

Les dimensions de la petite salle carrée C (Fig. 23) se déduisent également de la demi-largeur de l'arcature : si l'épure est moins simple que la précédente, c'est que l'architecture de cette pièce est relativement compliquée.

Le côté DE de la salle, pris au niveau du sol, est égal au module augmenté de l'hypoténuse du triangle, ou bien encore à trois fois le petit côté CA du triangle modulaire. La hauteur totale BF des colonnes supportant la retombée des arcs